



# La Chambourgeoise

## LE MOT DU MAIRE

La municipalité a le plaisir de vous diffuser cette deuxième lettre municipale. Elle permet à chaque commission municipale de présenter rapidement ses premières actions et à toutes les associations de transmettre brièvement un message sur leurs activités. Un bulletin municipal en janvier 2015, donnera une parole plus large à tous les acteurs de la vie municipale et associative locale.

Dans une commune, les travaux à l'extérieur sont visibles de tous et notamment les travaux de voirie, bâtiment et le fleurissement que chacun peut apprécier. Cette vision de l'action de la commune est toutefois restrictive. C'est oublier tout le travail administratif et technique nécessaire pour le fonctionnement quotidien. Ainsi, depuis les élections, outre tous les travaux extérieurs : les tâches administratives liées au changement du conseil municipal, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la municipalisation de la garderie ont généré une charge de travail importante pour les agents administratifs. Je tiens, en conséquence, à remercier les efforts de chacun dans sa tâche respective, technique, périscolaire ou administrative.

Compte tenu des évolutions scolaires et périscolaires, 15 personnes sont, aujourd'hui, au service de la population chambourgeoise.

La commune est désormais prête pour cette rentrée scolaire un peu particulière. Les enfants et les parents vont donc découvrir, les nouveaux rythmes mis en place.

Pour beaucoup d'entre nous, la période estivale est le moment de prendre quelques vacances. Cette période arrive à son terme et septembre est synonyme de reprise d'activité scolaire, associative et professionnelle.

Les assemblées générales des associations chambourgeoises vont se succéder dans les prochaines semaines. Je vous invite à profiter de cette reprise, de ces assemblées générales pour rejoindre les associations, qui ont besoin de vous, de vos idées. Après les animations festives de l'été, vous pourrez prendre connaissance du calendrier pour l'automne 2014. Le rallye lecture, proposé par la bibliothèque ouvrira le programme des animations automnales.

L'épicerie a fermé ses portes et Monsieur EL MAKHOUD et son épouse, présents depuis 11 ans, ont quitté la commune, au grand désespoir de ses fidèles clients. Nous avons tous craint un moment la fermeture définitive de ce commerce. C'était sans compter sur l'arrivée de Monsieur AGLIME qui a décidé de reprendre l'activité.

Ainsi, dès le 4 septembre, après quelques travaux de rénovation et d'embellissement, le magasin ouvrira ses portes. Je vous remercie de l'accueil que vous lui réserverez et vous invite à aller à la rencontre de ce nouveau commerçant. Je ne doute pas que cette ouverture fera plaisir à un grand nombre d'entre vous.

Enfin, après un mois d'août un peu moins chargé en activité, du fait des congés de chacun, le conseil municipal reprend également pleinement ses travaux. Outre le suivi des dossiers en cours, il nous appartient de finaliser les projets 2015 afin de déposer les dossiers de subventions avant la fin de l'année.

Je souhaite une bonne rentrée scolaire à tous ceux concernés par l'école, petits et grands et une bonne reprise à tous dans vos activités...

Le Maire, Laurent COURAUD.

# LA PAROLE AUX COMMISSIONS MUNICIPALES

## COMMISSION FINANCES

Lors de la mise en place du nouveau conseil municipal, le budget 2014 était déjà voté, il vous a été présenté dans la 1<sup>ère</sup> lettre municipale.

En investissement, le conseil a défini les priorités et la nature des travaux à effectuer en fonction du budget. Il est désormais possible de faire le point sur certains travaux terminés:

- les travaux d'investissement de voirie 2014 d'un montant de 59 759,10 € TTC
- L'extension du salon de coiffure pour un montant de 78 199,38 € TTC.
- L'entrée du cimetière pour un montant de 23 000,00 € TTC.
- Le bilan de toutes les opérations ne pourra être fait qu'en fin d'année après achèvement de tous les travaux, paiement des factures et réception des subventions attendues.

En fonctionnement, du fait de la municipalisation de la garderie et de la réforme des rythmes scolaires, les 3 animateurs de la garderie périscolaire ont intégré au 1<sup>er</sup> septembre le personnel de notre commune. Nous adapterons donc le budget en conséquence.

Par ailleurs, dans le cadre du soutien aux commerces locaux, après la fermeture de l'épicerie, le conseil municipal a décidé, pour favoriser la reprise d'activité :

- de moduler le loyer du nouveau locataire sur la première année,
- d'accepter et de prendre en charge différents travaux jugés utiles à la reprise du commerce.



## COMMISSION SCOLAIRE

Rythmes scolaires....c'est en partie ce qui a occupé les membres de la Commission scolaire durant ce début de mandat: discussion avec l'équipe éducative et les parents d'élèves sur la mise en place de cette réforme, qui comprend le mercredi matin travaillé et l'organisation des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

C'est également l'étude et la reprise de la garderie par la municipalité, qui auparavant était gérée par l'APE La Récré (reprise du personnel, nouveau règlement intérieur...)

La rentrée scolaire se déroulera le Mardi 02 Septembre 2014 à 8h20 où désormais 8 employés municipaux s'occuperont des enfants.

La commission scolaire reste toujours à l'écoute des parents, des besoins des jeunes et étudie différents projets pour leur bien-être dans la commune.

Nouveaux horaires à l'école :  
Lundi : 8h30 - 11h45 / 13h30-16h00  
Mardi: 8h30 - 11h45 / 13h30-16h30 (NAP)  
Mercredi: 8h30 - 12h00  
Jeudi: 8h30 - 11h45 / 13h30 – 16h00  
Vendredi : 8h30 - 11h45 / 13h30 – 16h00

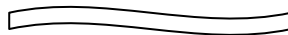
Les NAP se dérouleront le mardi après-midi de 13h30 à 16h30.

## COMMISSION BÂTIMENTS-VOIRIE

Dès sa mise en place la commission s'est attachée à :

- ✓ **Assurer le suivi des travaux engagés par le conseil municipal précédent :**
  - L'aménagement des rues George COURTELINE et Garde LANDRY s'est terminé au printemps. Une amélioration de l'engazonnement et le remplacement des plants non pris sont prévus à l'automne.
  - L'agrandissement du salon de coiffure s'est achevé au 31 juillet comme prévu au calendrier des travaux.
  - Reprise du pont du moulin de Gidaïron.
- ✓ **Définir les priorités 2014 en fonction du budget voté :**
  - Voirie 2014, le conseil a validé la proposition de la commission et programmé les travaux d'investissement suivants :
    - Bande de roulement à l'Étang, sur la route de Chanceaux « aux Perruches » et chemin de Fossenoue.
    - Amélioration de la Ruelle de l'Isle Thimée, sécurisation et busage d'un fossé au Haut Marray.
    - Ces travaux commandés dès le mois de mai ont été réalisés avant le 31 juillet.
  - En matière de bâtiments, l'installation du chauffage à l'église est prévue, il demeure quelques interrogations techniques avant de passer commande.
  - Changement ou achat de mobilier divers pour la mairie, bibliothèque.
  - Par ailleurs, il a été demandé au département de sécuriser l'arrêt de bus de transport scolaire à la Nouée et la pose d'un abri.
  - La commission devra également valider la rétrocession des voiries du « clos du luain » et « St Sulpice ».
- ✓ **Réfléchir sur les projets pour 2015 et les années suivantes :** (liste non exhaustive).
  - Réhabilitation de l'école et des logements du groupe scolaire, isolation de l'ensemble et transformation de la salle utilisée par la garderie. Le permis de construire devrait être déposé dans les prochaines semaines.
  - Amélioration des vestiaires du stade.

Etude de faisabilité, sous compétence de la communauté de communes, pour la construction d'un gymnase, tennis couvert sur la commune.



## COMMISSION HABITAT - URBANISME – ENVIRONNEMENT

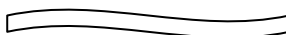
Après sa constitution, la commission a défini ses principaux axes de travail :

- ✓ Valider après contrôle les déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux suite au dépôt de permis de construire ou de déclaration de travaux par des particuliers. (Les premiers dossiers ont été étudiés et acceptés par la commission.)
- ✓ Etudier et constituer des dossiers pour :
  - L'enfouissement des réseaux, la réalisation de l'assainissement collectif, la sécurisation et l'aménagement de l'entrée de bourg, rue RONSARD (coté RD943).
  - La réhabilitation et la mise en valeur des ponts romains (Contacts en cours avec différents services concernés)

D'autres chantiers sont prévus d'être étudiés ultérieurement (Ravalement église, Parking en bas de la mairie et de la Tuilerie...).

- ✓ Participer aux travaux de La CCLD pour l'amélioration des services dans les domaines suivants :
  - Amélioration de l'habitat
  - Déchets ménagers
  - Eau – assainissement
  
- ✓ Favoriser le développement de la commune en matière de construction (lotissement, habitat individuel ou collectif, école, activités commerciales, loisirs ...) dans les limites de la réglementation.

Cette liste est loin d'être exhaustive et évoluera en fonction des opportunités et des besoins.



### **COMMISSION VIE ASSOCIATIVE – CULTURE – COMMUNICATION**

Dès sa formation, la commission composée de 6 membres s'est attachée à mettre en place la nouvelle lettre municipale parue en mai dernier et a travaillé sur l'attribution des subventions aux associations.

Comme vous avez pu le voir dès le mois de mai, nous vous informons désormais de la vie de notre commune par le biais d'une lettre municipale. Le bulletin municipal « Info Chambourg » a laissé place à la lettre « La Chambourgeoise » en mai et septembre, mais conservera son nom et son statut pour la publication du mois de janvier.

L'attribution des subventions a été faite sur les bases des années précédentes, la commission ayant été pris de cours par les délais suite à sa constitution. Dès l'an prochain, nous nous attacherons à recenser les besoins effectifs de chaque association pour modifier les modalités d'attribution et les adapter à la conjoncture actuelle.

Par ailleurs, la commission a également travaillé sur l'embellissement et le fleurissement de la commune à travers son concours « maisons fleuries » en partenariat avec la SHOT et avec un concours communal.

Un jury communal s'est présenté au domicile de chacun des 30 participants le samedi 19 juillet dernier, une semaine après le passage du jury de la SHOT. Nous remercions encore les chambourgeois pour leur participation qui contribue à l'embellissement de notre commune.

Les récompenses seront remises lors des traditionnels vœux du maire en janvier prochain.

Représentée sur chacun des derniers évènements ayant eu lieu sur la commune, la commission félicite les divers organisateurs pour leur réussite et l'animation qu'ils créent sur la commune. Pour conserver et encore améliorer l'animation de la commune, nous vous invitons à vous rapprocher des diverses associations qui se feront un plaisir de vous accueillir.

N'hésitez plus, profitez des journées portes ouvertes et des assemblées générales pour vous faire connaître.

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver toute l'actualité de la commune sur son site internet : [www.chambourg-sur-indre.fr](http://www.chambourg-sur-indre.fr)

## COMMISSION SOCIALE

Cette année, le Centre Communal d'Action Sociale et la Municipalité souhaitent offrir une corbeille gourmande aux personnes, demeurant sur la commune, de plus de 70 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ainsi, nous aurons le plaisir de vous rendre visite à domicile pour vous remettre cette corbeille et vous adresser les vœux de fin d'année le **Dimanche 14 Décembre 2014 matin à partir de 9H00**.

Si, pour diverses raisons, tous les foyers ne pouvaient être visités, une seconde date sera programmée au Dimanche 21 Décembre 2014.

**Les personnes qui ne souhaitent pas recevoir ce colis gourmand** sont invitées à prévenir le secrétariat de Mairie **avant le 30 Septembre 2014** (pour éviter une commande inutile)

Soit par téléphone au 02 47 92 50 10

Soit par courrier postal : C.C.A.S de la Mairie de Chambourg - 37310 Chambourg sur Indre

Soit par messagerie électronique : [mairie.chambourg37@wanadoo.fr](mailto:mairie.chambourg37@wanadoo.fr)

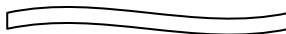
Les personnes qui ont déjà fait part les années passées de leur refus de colis sont déjà enregistrées et n'ont pas à le reformuler.

Nous vous rappelons également l'opportunité de transport collectif 3<sup>ème</sup> âge, le samedi matin de Chambourg à Loches (ticket A/R : 2€ par usager) ; la majorité des dépenses afférentes à ce service est prise en charge par la municipalité. Départ du centre bourg : 9h20 puis circuit en fonction des demandes de passage à domicile sur toute la commune de Chambourg et arrivée à Loches.

Retour de Loches : 11h20, suivant le même circuit avec dépôt des personnes à domicile.

Si vous êtes intéressé(e) ou souhaitez avoir des informations, merci de téléphoner au 06 61 17 00 34.

Nous vous souhaitons un bel automne Chambourgeois, et vous donnons rendez-vous pour le panier gourmand de Noël.



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LOCHES DÉVELOPPEMENT (CCLD)

Après les élections municipales, comme dans chaque commune, la CCLD a dû reconstituer chacune de ses commissions. Les élus de Chambourg sur Indre sont présents dans chaque commission de la CCLD.

Par notre présence au sein des commissions, nous participerons ainsi aux différents travaux de la CCLD. Outre le secteur économique et touristique, la CCLD a également la compétence pour la gestion de l'eau et de l'assainissement, de la collecte et du traitement des ordures ménagères, de l'action sociale et de la petite enfance et coordination jeunesse. Toutes ces compétences concernent notre quotidien, il est donc important pour notre commune d'y être associé.

Dans un contexte de réforme territoriale nationale, la CCLD, en concertation avec les trois autres communautés de communes du sud Touraine, réfléchit sur l'opportunité de fusionner de quatre à une seule communauté de communes. Une commission a été constituée pour travailler sur cette étude.

Nos conseillers communautaires et la municipalité de Chambourg sur Indre ne manqueront pas de vous informer de l'évolution de cette réflexion au gré de nos publications.

# LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

A partir de novembre les Pompiers de Chambourg sur Indre auront le plaisir de vous présenter leurs calendriers.

Notre Sainte Barbe se déroulera le 29 Novembre 2014, pour tous renseignements et/ou réservations, vous pouvez contacter Alain DERRE au 06 26 86 26 91.

Déjà deux ans que la section des Jeunes Sapeurs Pompiers a été créée, renseignements au 06 29 97 23 39.

Nous organisons toujours des sessions de secourisme et remises à niveau, pour cela vous pouvez contacter le 06 29 97 23 39 ou le 06 61 44 46 54.

Enfin devant un nombre toujours croissant d'interventions, nous vous rappelons que nous recrutons des volontaires âgés de 18 à 55 ans, renseignements au 06 29 97 23 39.

A.DERRE, président.



## BIBLIOTHEQUE (ABC)

Les bibliothécaires bénévoles de l'**Association de la Bibliothèque de Chambourg** vous informent qu'à compter du **1<sup>er</sup> septembre 2014**, les horaires d'ouverture au public de la médiathèque municipale seront les suivants :

- Lundi :	18h - 19h	- Mercredi :	14h30 - 17h
- Jeudi :	18h - 19h	- Samedi :	10h- 12h

De plus, pour la 5<sup>e</sup> année, l'A.B.C., en collaboration avec l'A.P.E. La Récré, propose aux enfants de 7 à 14 ans de participer au Rallye lecture qui se déroulera le **dimanche 28 septembre 2014** sur le thème de la Fantasy et du fantastique. Les bulletins d'inscription seront disponibles à l'école, à la mairie et à la bibliothèque.

Pour finir, nous vous proposons un spectacle gratuit intitulé « Histoire de lire », de la Compagnie des spectacles Temps Forts, le **dimanche 23 novembre 2014 à 15h00**.

F. MAYERAS, président.



## APE LA RECRE

Merci à vous tous, Chambourgeois qui une nouvelle fois avez répondu présent au Marché de Printemps du 10 mai et ce, malgré une météo capricieuse !

La kermesse du vendredi 27 juin a clos nos diverses animations annuelles pour le plus grand plaisir des enfants et s'est achevée autour d'un apéritif convivial précédé du beau spectacle proposé par les enseignantes et les élèves.

Retenez déjà pour le premier trimestre quelques dates : le **vendredi 26 septembre**, l'assemblée générale de l'association salle de la Tuilerie à 19h00, suivi du **dimanche 28 septembre** avec le 5<sup>ème</sup> Rallye-Lecture en partenariat avec la Bibliothèque et enfin, l'Arbre de Noël le **vendredi 19 décembre**.

De nouveaux projets sont aussi en construction, venez donc nous rejoindre pour les découvrir !

F.TRZOS, présidente.

## COMITE DES FETES

C'est une année de transition qui s'est déroulée pour le Comité des fêtes : une brocante sous le soleil a réuni 150 exposants ; la fête de la musique où 250 repas furent servis, animée par un DJ. Enfin, la traditionnelle fête de l'eau (qui a célébré ses 50 ans) a clôturé la saison estivale avec plus de 200 repas, une soirée dansante et un feu d'artifice.

Nous remercions tous les anciens membres et les nouveaux ; la municipalité pour son soutien financier et logistique, ainsi que NACEL et le Conseil Général pour leur aide financière.

Une balle a besoin d'élan pour rebondir...l'équipe du nouveau Comité des fêtes sollicite vos idées, vos connaissances et votre aide pour maintenir son activité de fêtes à Chambourg. Merci de nous rejoindre pour l'Assemblée Générale le 24 octobre à 19h30 à la Tuilerie.

M. HURALT, président.



## CLUB DU TEMPS LIBRE

Après la trêve estivale, le club reprendra ses activités le jeudi 4 septembre à 14h00. Rendez- vous à la maison des sports, rue du Val de l'Indre.

S. Grange, présidente.



## LA GIGUE ECOSSAISE

Les membres de La Gigue Ecossoise se retrouveront le **jeudi 18 septembre** dans la salle supérieure de la Tuilerie. Nous ne sommes pas malheureux d'avoir une vingtaine d'adhérents (dont une vient depuis Saumur), mais regrettons qu'il n'y ait pas plus de Chambourgeois parmi nous.

Nous proposons donc que ce premier atelier de la rentrée soit sous forme d'un ATELIER PORTES OUVERTES. Cela durera de 20h00 à 22h00; les non-membres pourront regarder ou participer comme ils le voudront. Un seul conseil pour ceux qui pensent danser - portez plutôt des chaussures légères, avec un minimum de talon. Essayez également d'être là depuis le début - la danse écossaise est assez physique, et nous commençons par un échauffement pour épargner nos muscles. Par la suite, les ateliers se tiendront tous les 15 jours, aux mêmes heures.

Si vous voulez vous inscrire, vous aurez la possibilité de deux séances d'essai sans obligation de paiement. L'adhésion reste inchangée depuis nos débuts: 15 € par an pour une personne, et 25 € pour un couple.

En dehors des ateliers, nous comptons organiser un Ceilidh (soirée dansante avec repas) aux environs du 30 novembre pour fêter la St André (saint patron de l'Ecosse), et sommes invités à participer au Dîner Gala de la Croix Rouge départementale, le 20 novembre, et à un concert donné le 6 décembre, sur un thème celtique, par l'orchestre de Bléré.

A.LIVINGSTONE-SMITH, président.

## RANDO APEC

Notre Rando de Printemps, sous le soleil, dans la campagne chambourgeoise et la forêt de Loches, a enregistré 200 marcheurs.....ravitaillments copieux et pot de l'amitié...un plus pour récompenser et créer une convivialité entre participants...et bravo à nos bénévoles pour le travail fourni...

Notre club a assisté les enfants de l'école, sous la surveillance des institutrices, pour la plantation d'arbustes, étiquetés à leur prénom, en collaboration avec les agents techniques et élus communaux. Belle journée...avec tous ces enfants de tous âges à la frimousse réjouie par leur travail.

En association avec les communes d'Azay sur Indre et Chambourg, RandoApec a procédé au ramassage des divers déchets jetés sur nos chemins et fossés, sans oublier les décharges sauvages....Une pensée pour l'avenir de nos enfants et petits-enfants.... !!!

Une info : Notre Rando pédestre d'Automne est programmée pour le Dimanche 16 Novembre. Elle est ouverte à tous sur 10-14 où 18 kms avec ravitaillments. Prévenez vos amis(es)... !!

M. DUBOIS, présidente.



## SPORTING CLUB CHAMBOURGEAIS (SCC)

Les vacances terminées, il faut repenser à rechausser les crampons. Les seniors reprennent la compétition le 7 septembre. Dans une poule très relevée l'équipe 1 devra batailler dur pour renouveler son bail en deuxième division. Quant à notre équipe 2, l'apport de jeunes joueurs issus de notre école de football apportera un souffle de jeunesse. Damien COURAUD et Fabrice MEUNIER auront la charge de bien faire figurer nos deux équipes dans leur championnat respectif.

L'équipe1 joue le samedi soir à domicile à 20h et l'équipe 2 le dimanche à 15h.

CHAMBOURGEAIS soyez nombreux à venir encourager nos joueurs. Pour la rentrée du foot chez les jeunes, il faut s'informer auprès de CREPIN Emmanuel au 06.81.38.45.38 ou Franck LEVILAIN au 06.74.13.62.75.

Retrouvez toute l'actualité sur [www.scchambourg.over-blog.com](http://www.scchambourg.over-blog.com) et [www.rcvalindre.canalblog.com](http://www.rcvalindre.canalblog.com), ou sur la page facebook du SC Chambourg.

R. CREPIN, président.



## TENNIS CLUC CHAMBOURGEAIS (TCC)

Si votre enfant veut pratiquer le tennis, le tennis Club Chambourgeois organise sa journée porte ouverte le samedi 6 septembre de 16h00 à 18h00 sur les terrains de Chambourg.

Les licences de tennis pour la saison 2014/2015 seront disponibles à partir du 15 septembre, pour tout renseignement concernant l'école de tennis et les licences s'adresser à la boulangerie Dreux (tel : 02 47 92 50 45) ou auprès de M Antigny (tel : 06 68 18 57 14).

Vous êtes également invités à notre Assemblée Générale le vendredi 3 octobre à 19h30 à la maison des sports.

F. ANTIGNY, président.



# INFORMATIONS DIVERSES

## ELAGAGE ET PLANTATION DES ARBRES

**Règles générales en matière de plantation d'arbres** (Sauf règlement intérieur plus restrictif sur arrêté municipal):

- Un arbre qui dépassera les 2 mètres de hauteur doit être planté à plus de 2 m de la limite séparative des propriétés.
- Un arbre qui ne dépassera pas les 2 mètres de hauteur peut être planté à 0,50 m de la limite séparative des propriétés.

**Élagage des arbres** : force est de constater que de nombreux arbres plantés en bordure des voies publiques ne sont pas élagués régulièrement. Ces arbres peuvent de surcroît générer des nuisances en terme de visibilité, donc de sécurité.

Les arbres ne doivent pas dépasser la limite séparative, propriété privée-voie publique, que ce soit dans le bourg, dans les hameaux ou le long des voies départementales ou communales,

**C'est pourquoi, les propriétaires concernés sont invités à procéder, dès l'automne, à l'élagage de tous les arbres qui empiètent sur la voie publique.** Je vous précise, que vous pouvez broyer les déchets issus de la taille ou les transporter à la déchetterie.

## COMMERCES : DU NOUVEAU A CHAMBOURG...

### VIVECO

L'épicerie **Vivéco**ouvrira ses portes le 4 septembre prochain. Le nouveau gérant, M. AGLIME, vous proposera divers produits alimentaires, des surgelés et un rayon fruits et légumes frais. L'épicerie fera également dépôt de pain le mercredi.

Les horaires d'ouverture seront les suivants :

- Du mardi au samedi : de 8h30 à 12h45 et de 15h00 à 19h30.
- Le dimanche : de 9h00 à 13h00.

### MG COIFFURE

Le salon MG Coiffure a le plaisir de vous informer de la création d'un nouveau service esthétique dans l'extension du salon. Une esthéticienne sera à votre service à partir du mois de septembre.

Par ailleurs, le salon vous propose les horaires suivants depuis le mois de juillet pour la coiffure et l'onglerie :

- Mardi : de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Vendredi : de 9h à 19h
- Samedi : de 9h à 16h

Prise de rendez-vous coiffure et onglerie au 02.47.92.56.79 et esthétique au 06.07.09.53.88.

---

### COUPON-REPONSE A DECOUPER

A l'occasion de la publication du bulletin « Info Chambourg » de janvier 2015, la commune souhaite recenser et réaliser un annuaire des commerces, artisans et entreprises présentes sur la commune.

Si vous souhaitez apparaître dans cet annuaire, et sur le site de la commune, merci de compléter et renvoyer ce coupon à la mairie.

Nom : .....

Domaine d'activité : .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

## DATES A RETENIR

Samedi 6 septembre 2014	Journée Portes Ouvertes au TCC
Jeudi 18 septembre 2014	Atelier Portes Ouvertes à La Gigue Ecossoise
Vendredi 26 septembre 2014	Assemblée Générale de l'APE La Récré
Dimanche 28 septembre 2014	5 <sup>ème</sup> édition du Rallye Lecture avec ABC et l'APE La Récré
Vendredi 3 octobre 2014	Assemblée Générale du TCC
Samedi 4 octobre 2014	Loto du SCC
Samedi 11 octobre 2014	Spectacle « La famille Torgnole », NACEL
Vendredi 24 octobre 2014	Assemblée Générale du Comité des fêtes
Dimanche 16 novembre 2014	Randonnée pédestre d'automne, Rando APEC
Dimanche 23 novembre 2014	Spectacle « Histoire de lire », bibliothèque ABC
Samedi 29 novembre 2014	Sainte Barbe de l'Amicale des Sapeurs Pompiers
Vendredi 19 décembre 2014	Arbre de Noël de l'APE La Récré
Mercredi 31 décembre 2014	Réveillon de la St Sylvestre du SCC

